



TDR

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES MEMBRES DES CELLULES DE MEDIATION ET L'ELABORATION D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES

Manifestation d'intérêt N°16-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF

Résultat 1.6 : Cellule de médiation à l'UGAF et ses établissements mise en place

A.1.6-1 Constituer une cellule de médiation

A.1.6-2 Renforcer les capacités des membres de la cellule de médiation

I/ CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) et mobilisé une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590- TN).

Dans ce contexte, Le MESRS lance un Fonds d'Innovation dans le cadre de Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation.

L'Université de Gafsa a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre d'un projet PAQ DGSU intitulé **Modernisation par l'approche de l'Assurance qualité de la Gouvernance et le développement de l'Innovation et de l'Employabilité de l'UGAF (MAGIE-UGAF)**.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de Gafsa invite, par la présente demande, les organismes et expert intéressés à manifester leur intérêt pour assurer l'action de renforcement de capacités des membres des cellules de médiation constituées au sein de l'Université de Gafsa et ses établissements (formation en communication, formation en gestion des conflits et formation en médiation) ainsi que l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques.

Les consultants intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'UGAF: <http://www.ugaf.rnu.tn> doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation demandée.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Université de Gafsa, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **27/12/2021 à 12h 00**, avec la mention suivante :

**3 « Ne pas ouvrir, demande de manifestation d'intérêt N°16-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF
recrutement d'un consultant individuel pour la mission de renforcement des capacités des membres
des cellules de médiation et la rédaction d'une charte spécifique à ces cellules »**

Adresse : Université de Gafsa Route de Tozeur KM 4 Gafsa, Tunisie.

II/ BENEFICIAIRES DE L'ACTION :

Les membres des cellules de médiation constituées au sein de l'Université de Gafsa et ses établissements.

III/ OBJECTIFS, ACTIVITES ET RESULTATS ESCOMPTES :

1/ Objectifs :

L'action projetée a pour objectif le développement de la capacité des membres de 11 cellules de médiation constituées au sein de l'Université de Gafsa et ses établissements et l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques afin de favoriser la cohésion sociale dans le milieu universitaire et la création d'un climat universitaire positif et non violent.

2/ Activités :

A1. Formation des membres des cellules de médiation en communication :

A l'issue de cette session de formation, les participants doivent être capable de :

- Maîtriser les techniques de communication les plus avancées pour mieux tisser une qualité relationnelle ;
- S'exprimer de façon convaincante et vivante pour décrire, expliquer, faire valoir ses idées, faire adhérer ses interlocuteurs ou ses collaborateurs et révéler son potentiel de communicant.

A2. Formation des membres des cellules de médiation en gestion des conflits :

A l'issue de cette session de formation, les participants doivent être capable de :

- Comprendre la notion de conflit (définition du conflit, types de conflits, attitudes face au conflit, acteurs, analyse des conflits) ;
- Avoir une bonne connaissance des mesures visant à prévenir les conflits ;
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les modes de résolution des conflits (communication, arbitrage, médiation, négociation sociale) ;

A3. Formation des membres des cellules de médiation en médiation :

A l'issue de cette session de formation, les participants doivent être capable de :

- Identifier, élaborer et appliquer des processus de médiation en cas de conflit ;
- Développer les compétences de communication pour la négociation et la médiation ;
- Gérer de manière créative les émotions, les problèmes et les intérêts des différentes parties par l'intermédiaire du développement de compétences et d'une meilleure compréhension du processus de médiation ;

A4. Elaboration d'une charte de bonnes pratiques :

Cette charte doit fixer le cadre déontologique, la composition, les qualifications des médiateurs, les responsabilités, les activités, la confidentialité ainsi que les relations inter et intra cellule de médiation dans le milieu universitaire, ...

3/ Résultats escomptés :

A l'issue de cette mission les participants obtiennent les résultats suivants :

- Comprendre la notion de conflit ;
- Amélioration des compétences de communication ;
- Acquisition des connaissances théoriques et pratiques sur les modes de résolution des conflits (arbitrage, médiation, négociation) ;
- Amélioration des capacités des membres dans l'utilisation des processus de médiation par rapport à des conflits dans le milieu universitaire ;
- Développement d'une meilleure compréhension de la dynamique influençant une gestion constructive des conflits dans le milieu universitaire ;
- Validation et impression de la charte de bonnes pratiques.

IV/ QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT :

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Une bonne expérience en communication, gestion des conflits et médiation ;

- Une formation de niveau universitaire avancé (minimum bac + 6) ;
- Une expérience avérée dans les missions de formation à l'échelle nationale ou / et internationale ;
- Une connaissance du milieu universitaire, de l'enseignement et de la recherche ;
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Une excellente maîtrise des langues française et arabe (parlées et écrites).

V/ CALENDRIER, DUREE ET LIEU DES MISSIONS :

La durée globale de la mission est de **30** jours :

- **27** jours de formation (3 jours de formation pour chaque thème. Les participants seront répartis sur 3 sous-groupes de 22 personnes. La journée de formation est de 06 heures) ;
- **3** jours pour l'élaboration et la validation de la charte de bonnes pratiques.

Les interventions du consultant auront lieu dans la salle de 4C de l'Université de Gafsa (siège de la Faculté des Sciences de Gafsa). Le calendrier détaillé va être défini dans le contrat après négociation avec le consultant retenu.

La durée du contrat sera précisée lors de l'Offre Technique en nombre d'**Hommes Jours** à proposer par les Consultants répartis sur une période fixée ultérieurement par l'Université de Gafsa. La date définitive de démarrage de la mission sera définitivement fixée par l'Université de Gafsa lors de la négociation du contrat.

La charge de travail hebdomadaire du consultant fera l'objet de négociation et sera précisée dans le contrat.

VI/ RAPPORTS :

Le consultant sera appelé à présenter au Président de l'Université de Gafsa :

- Un rapport descriptif du déroulement des séances de formation. Il devra retracer le niveau de participation, la présence des personnes formées et leur degré d'assimilation des modules.
- Un rapport décrivant le déroulement de la formation, évaluant la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'action et portant un bilan sur les progrès individuels des personnes formées par rapport à leur niveau de début.
- Une charte de bonnes pratiques de la cellule de médiation élaborer en concertation avec le comité de pilotage du Projet PAQ DGSU MAGIE UGAF.

Les rapports des formations et la charte seront validés par le Président de l'Université de Gafsa.

VII/ MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT :

Le consultant s'engage à :

- La prise en charge des frais de restauration et d'hébergement des experts pendant la mission.
- Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux de formation :
 - Pause-café riche chaque jour de formation (22 participants) ;
 - Documentations papier et sur support numérique (flash Disque) ;
 - Sac à dos, Chemise, bloc-notes, stylo, ... ;
 - Attestations de participation.
- Fournir les livrables suivants :
 - 1) Un plan détaillé du contenu des formations ;
 - 2) Supports pédagogiques utilisés lors des formations en papier et sur support numérique ;
 - 3) La charte de bonnes pratiques d'une cellule de médiation en milieu universitaire ;
 - 4) Un rapport final d'exécution du programme : déroulement de la mission, dates des sessions de formation organisées, nombre de jours, noms des participants présents, fiches d'évaluation de la formation,

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Gafsa. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'Université de Gafsa en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Université de Gafsa devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

- Réaliser les actions conformément aux termes de références et en respectant les modalités fixée lors de la phase de négociation ;
- Réaliser les activités dans une période de trois mois au maximum selon le planning prédéfini.

VIII/ DONNEES, SERVICES, LOCAUX, PERSONNEL ET INSTALLATIONS A FOURNIR PAR L'UNIVERSITE DE GAFSA DURANT LA MISSION :

L'Université de Gafsa s'engage à mettre à la disposition du consultant un local pour assurer la formation, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission.

IX/ RESPONSABILITE DU CONSULTANT :

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et dans les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'Université de Gafsa est régie par le droit applicable au marché.

X/ PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT :

Le dossier de soumission devra comporter :

- ✓ Une offre technique comprenant :
 - Lettre de candidature ;
 - Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
 - Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
 - Curriculum Vitae des formateurs ; (annexe 1)
 - Le présent terme de référence signé et paraphé ;
 - Un plan préliminaire des formations ;
- ✓ Une offre financière. (annexe 2)

XI/ CONFLITS D'INTERÊTS :

Les Consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque ou le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre d'intention pour la mission. En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la formation.

XII/ MODE DE SELECTION :

Le mode de sélection des consultants est celui du consultant individuel (personne physique) ou un organisme selon les directives de la Banque Mondiale.

Pour cette mission, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels organisme en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Mai 2004 - Version révisée en Juillet 2014).

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : www.banquemondiale.org rubrique « Projets » puis « Produits et services » puis « Passation des marchés » puis cliquer sur l'hyperlien : « Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation suivant :

Critère d'évaluation	Max notation	Détails de notation
Diplôme universitaire	10 points	5 points pour (niveau Bac +6). 10 points pour le niveau supérieur à BAC+6.
Nombre d'années d'expérience	30 points	20 points pour 3 ans d'expérience. 2 points par année d'expérience supplémentaire.
Nombre de mission de formation sur les thèmes demandés	40 points	10 points pour les trois formations 4 points en plus pour chaque formation similaire supplémentaire.
Programme détaillé de la formation	10 points	De 1 à 10 points

Nombre de mission d'élaboration des chartes ou activité similaire.	10 points	02 points par charte similaire.
Total	100 Pts	

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70/100 points. Toute candidature ayant un score nul dans l'un des trois premiers critères ci-dessous mentionnés sera éliminée de la sélection, et ce indépendamment de son score final.

Le dossier doit être appuyé par toutes les pièces justificatives, en effet toute information qui nécessite une justification ne sera pas prise en considération que si la pièce de justification sera présentée.

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au bureau ou regroupement où il travaille.

Les négociations porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique ;
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

XIII/ CONFIDENTIALITE :

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

**UNIVERSITE DE GAFSA
PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE
GAFSA**

**LU ET ACCEPTE PAR
LE SOUMISSIONNAIRE**

GAFSA LE,

.....**LE,**

CV

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES MEMBRES DES CELLULES DE MEDIATION ET L'ELABORATION D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES *Manifestation d'intérêt N°16-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF*

Résultat 1.6 : Cellule de médiation à l'UGAF et ses établissements mise en place A.1.6-1 Constituer une cellule de médiation A.1.6-2 Renforcer les capacités des membres de la cellule de médiation

1. Nom et prénom de l'expert :
2. Date de naissance :
3. Nationalité :
4. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité

5. Compétences clés :

6. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

7. Autres formations

8. Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

9. Expérience professionnelle :

Depuis	Jusqu'à	Employeur	Poste

10. Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission

01	Nombre d'années d'expérience
02	Nombre de mission de formation sur les thèmes demandés
03	Nombre de mission d'élaboration des chartes ou activité similaire.

Détails de compétence spécifique à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission
1	<ul style="list-style-type: none">• Nom du projet :• Année :

	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : • Client : • Poste : • Activités 	
2	<ul style="list-style-type: none"> • Nom du projet : • Année : • Lieu : • Client : • Poste : • Activités 	
3	<ul style="list-style-type: none"> • Nom du projet : • Année : • Lieu : • Client : • Poste : • Activités 	
4	<ul style="list-style-type: none"> • Nom du projet : • Année : • Lieu : • Client : • Poste : • Activités 	

Rajouter autant de ligne (pour une compétence donnée) que nécessaire

11. Informations complémentaires

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNÉS REFLÈTENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPÉRIENCE. JE M'ENGAGE À ASSUMER LES CONSÉQUENCES DE TOUTE DÉCLARATION VOLONTAIREMENT ERRONÉE.

.....Le :

Signature du consultant

BORDEREAU DES PRIX

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION DE
RENFORCEMENT DE CAPACITES DES MEMBRES DES CELLULES DE MEDIATION
ET L'ELABORATION D'UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES**

Manifestation d'intérêt N°16-SC-PAQ-DGSU-MAGIE-UGAF

**Résultat 1.6 : Cellule de médiation à l'UGAF et ses établissements mise en place
A.1.6-1 Constituer une cellule de médiation
A.1.6-2 Renforcer les capacités des membres de la cellule de médiation**

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : GSM : Fax :

e-mail :

N°	DESIGNATION	Nombre H/J	P.U(HT)	P.T(HT)
1	Mission de renforcement de capacités des membres des cellules de médiation et l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques.	30		
		TOTAL (HTVA)		
		TVA	 %
		Total (TTC)		

Arrêté le présent devis à la somme en TTC de.....

..... **Le :**

Signature